

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
TENUE LE MARDI 11 JUIN 2024 À 18 h**

Dernière séance pour l'année 23-24 du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Marc dument convoquée et tenue au restaurant Le Chavigny le mardi 11 juin 2024 à 18 h.

Sont présents mesdames et messieurs :

Marie-Christine Naud, Valérie Côté, Andréanne Proulx, Julie Leclerc, Jean-François Croteau, Mylène Robitaille, Lalina Fournier, Annick Lambert, Gabrielle Gélinas, Pascal Petit, Hélène Frenette, Nancy Trottier, Annick Goulet-Bernier et Audrey Roby (en remplacement de Tina Baker comme secrétaire).

Sont absents mesdames et messieurs :

Tina Baker, Cathy Gilbert, Isabelle Bélanger, Isaac St-Germain et Tristan Douville

**Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Jean-François Croteau, appuyé par madame Mylène Robitaille, propose l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 32/23-24 Madame Annick Lambert, appuyée par madame Nancy Trottier, propose d'approuver l'ordre du jour

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Adoption et suivi du compte rendu de la réunion d'avril 2024 2024**

Madame Mylène Robitaille, appuyée par madame Lalina Fournier, propose d'adopter le compte rendu de la réunion du 30 avril 2024.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Lecture du procès-verbal d'avril 2024 : Mme Annick Goulet-Bernier nous fait un suivi concernant le comptoir à salade. Elle mentionne que le délai a été approuvé, que la commande a été passée et payée. Nous devrions le recevoir éventuellement.

## **Interventions du public**

Aucune

## **Rapport des élèves**

Aucun

## **Rapport des enseignants**

Monsieur Pascal Petit mentionne que la température est confortable dans l'école en comparaison aux années antérieures. Il soulève cependant que la climatisation est arrêtée pendant l'été. Mme Annick Goulet-Bernier nomme qu'elle fera un suivi auprès de M. Mario Vincent étant donné les travaux prévus dans l'école ainsi que la présence du camp de jour.

M. Petit ajoute que les examens sont débutés dans certaines matières, mais que les évaluations ministérielles seront plus tard (semaine du 17 juin) étant donné la grève vécue cette année. Il mentionne que, selon les dires des élèves, l'exemption est très positive, surtout du côté de la motivation.

Tous sont du même avis ; le triathlon, le 50<sup>e</sup> de l'école, le gala sportif, les voyages scolaires ainsi que le gala méritas ont tous été de très belles réussites.

## **Rapport du comité de parents**

Mme Julie Leclerc prend la parole pour nous informer que le comité de parents s'est rencontré il y a 3 semaines. Un des points soulevés a été que le comité consultatif du transport se questionne présentement concernant les règles de vie dans les autobus. Mme Goulet-Bernier mentionne qu'elle n'a reçu aucun billet disciplinaire depuis son arrivée. Elle a cependant eu des échos comme quoi il y a eu des situations où les élèves n'ont pas eu un bon comportement.

Mme Leclerc mentionne que M. Jacques Mofette a fait un retour sur la lettre qui avait été envoyée à la protectrice de l'élève. La réponse a été qu'ils avaient bien reçu le questionnement et qu'ils devaient vérifier avec d'autres instances.

Le comité de parents a également interpellé M. Mofette concernant les papiers mouchoirs. Mme Annick Goulet-Bernier nous annonce qu'elle a réussi à trouver des mouchoirs pratiquement au même prix que les papiers hygiéniques et qu'ils sont déjà à la disposition de tous.

## **Rapport des professionnels**

Mme Hélène Frenette apporte que la conseillère d'orientation fait présentement le tour des classes de 5<sup>e</sup> secondaire pour informer les élèves par rapport à l'aide financière aux études. Elle ferme également ses dossiers pour préparer son transfert à son successeur (retraite). Hélène, orthopédagogue, prépare les mesures pour les examens. Mme Lison, elle, fait le tour des écoles primaires pour les classements de l'an prochain.

## **Rapport du personnel de soutien**

Mme Nancy Trottier annonce que le comptoir à salade est en route. En ce qui concerne la serre : les salades sont terminées et ont été remplacées par des plans de concombre et de tomates. Elle mentionne que ce sont les jeunes du camp de jour qui prendront le relais dans le soin des plans afin que nous ayons accès à plusieurs légumes lors de la rentrée.

Mme Trottier évoque que la séance d'affectation des TES sera le 25 juin. Les postes affichés sont : 1x35h + 4x30h + 1x20h.

Mme Annick Lambert demande ce que deviendra le poste de conciergerie étant donné que le concierge actuel prend sa retraite le 21 juin. Mme Goulet-Bernier affirme que c'est une firme externe qui s'occupe de ce dossier puisque les concierges ne sont pas des employés de l'école.

## **Membres de la communauté**

Il n'y a pas de représentants.

## **Demandes de sorties et d'activités - Rentrée 2024**

Mme Annick Goulet-Bernier mentionne qu'elle a eu des demandes pour l'an prochain, mais que Mme Sylvie Portelance est déjà en vacances donc c'est un dossier qui sera géré à son retour. Pour la rentrée des 1<sup>res</sup> secondaire, plusieurs activités significatives seront organisées avec les enseignants. Il n'y a pas de calendrier établi pour le moment, mais il y aura assurément quelques dérangements à l'horaire lors de la première semaine. Les sauveteurs de la rentrée (élèves de 5<sup>e</sup> secondaire) seront présents également.

Mme Annick Goulet-Bernier mentionne qu'il y a une possibilité d'un camp PDBF lors des pédagogiques du début d'année.

C.E. 33/23-24 Madame Valérie Côté, appuyée par madame Julie Leclerc, propose d'approuver les demandes de sorties et d'activités

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **Plan action violence 2024-2025**

Mme Annick Goulet-Bernier nous présente le document du Plan d'action contre la violence (PAV) 24-25 en mentionnant qu'il s'agit d'un document uniforme pour toutes les écoles du CSS. Une section "violence à caractère sexuel" a été ajoutée. Lors de la prochaine rentrée scolaire, une tournée des classes sera organisée par les directions en compagnie d'un(e) TES de chaque niveau afin de présenter les règles de vie à tous les élèves de l'école. Les objectifs du PAV sont conçus grâce aux résultats du sondage Compass et s'arriment avec ceux du projet éducatif de l'école.

C.E. 34/23-24 Madame Hélène Frenette, appuyée par madame Nancy Trottier, propose d'approuver le plan d'action violence

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **Projet éducatif 23-27**

Mme Annick Goulet-Bernier nous révèle le document du projet éducatif travaillé par l'ensemble du personnel. Les résultats de l'étude Compass ainsi que les résultats académiques des élèves sont intégrés dans le document et c'est sur ces données que les objectifs sont basés. Les valeurs ont été revues par le personnel : respect, engagement, reconnaissance. La mission et la vision ont été également travaillées avec tous les membres du personnel.

Chacun des départements s'est donné des cibles à atteindre pour le prochain projet éducatif. Tout n'est pas indiqué pour de simples raisons administratives, mais chaque département a des objectifs et participera au plan d'action. Mathématiques et français ont été ciblés en fonction des orientations du PEVR.

La directrice nous mentionne que les programmes PDBF et PDHÉ font déjà partie des PPP. Elle ajoute ne pas être certaine d'être en mesure d'en mettre davantage sur pied pour l'an prochain étant donné le cours délai, mais que plusieurs enseignants lui ont montré de l'intérêt pour les années futures.

Les enseignants mentionnent que le co-enseignement est très bénéfique autant pour les élèves que pour eux.

C.E. 35/23-24 Madame Mylène Robitaille, appuyée par madame Gabrielle Gélinas, propose d'approuver le projet éducatif

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **Frais chargés aux parents 24-25**

Mme Annick Goulet-Bernier nous présente le document. En ce qui concerne le PAI, chaque cahier utilisé est chargé à l'élève. Nous nous sommes rendu compte que le prix chargé en début d'année n'était pas assez élevé donc celui de l'an prochain le sera un peu plus. Un parent soulève qu'il serait bien d'aviser les parents que le prix peut varier dès le début de l'année scolaire. Un parent mentionne qu'il y a des cahiers d'exercices qui ne seraient pas utilisés. Il a été mentionné que, parfois, le groupe utilise le cahier numérique et ont quand même un cahier papier, puisque c'est un combo qui vient ensemble.

C.E. 36/23-24 Monsieur Pascal Petit, appuyé par madame Annick Lambert, propose d'approuver les frais chargés aux parents

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

### **Fournitures scolaires 24-25**

Mme Annick Goulet-Bernier nous présente les fournitures scolaires pour 24-25.

C.E. 37/23-24 Madame Marie-Christine Naud, appuyée par madame Annick Lambert, propose d'approuver les fournitures scolaires

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

### **Budget de fonctionnement 24-25**

Mme Annick Goulet-Bernier nous expose le document, le montant est de 51 028\$. Le budget pour les enseignants a augmenté de 25\$ par département. La fondation Pierre Lavoie a fait un chèque de 20 000\$ pour le nouveau gym. La classe PAI aura un budget de 250\$ pour l'an prochain (il n'y en avait pas l'an dernier). Un montant de 2000\$ a été ajouté pour le secrétariat. Il n'y a plus de mesure ministérielle pour le bien-être des employés, ce qui explique l'augmentation des frais

de représentation. Un budget de 300\$ a été ajouté pour les TES, car il n'y en avait pas les années passées.

C.E. 38/23-24 Madame Lalina Fournier, appuyée par madame Hélène Frenette, propose d'approuver le budget de financement

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Reddition de comptes voyages 23-24**

Mme Annick Goulet-Bernier nous présente les dépenses de chacun des voyages, incluant les surplus. Le CE doit se positionner à savoir si nous remboursons chaque élève ou si nous gardons le surplus pour une autre année. De plus, elle présente les profits des campagnes de financement pour le défi espagnol. Les membres votent à l'unanimité afin que les tous les voyages conservent ce qu'il y a dans le compte sauf celui de Toronto où chaque élève recevra un remboursement de 15\$.

#### **Amendement programme institutionnel 24-25**

Mme Annick Goulet-Bernier fait une demande précoce en prévision de la capacité maximale du gym, dans le but d'ouvrir un 4 périodes de plus à l'aréna pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire en cours optionnel afin que les élèves puissent bouger davantage (pour les groupes de PDHÉ). De nouveaux choix de cours seront envoyés en début d'année pour les élèves dont l'horaire le permet. La direction confirme que ceux qui ont choisi l'art dramatique, par exemple, et qui désirent garder ce choix, pourront le faire.

C.E. 39/23-24 Madame Andréanne Proulx, appuyée par monsieur Jean-François Croteau, propose d'approuver le programme institutionnel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Règles de vie 24-25**

Mme Annick Goulet-Bernier nous présente les règles de vies (il n'y a pas beaucoup de changement avec ceux de l'an dernier). La loi concernant les appareils électroniques en classe a été ajoutée aux règles de vie. Le matériel requis en éducation physique a également été ajouté aux règles de vie en plus d'indiquer quelles sont les conséquences pour ceux qui ne l'auraient pas. Nous prenons le temps de rectifier que, selon le code vestimentaire, les bretelles sont obligatoires.

C.E. 40/23-24 Madame Annick Lambert, appuyée par madame Marie-Christine Naud, propose d'approuver les règles de vie

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

### **Travaux stationnement**

Annick Goulet-Bernier nous présente la demande de l'école au ministère des Transports pour un changement de l'entrée vers le fond de la cour dans le but d'augmenter la sécurité et refaire la disposition du stationnement. Ces travaux auront lieu dans les prochains mois, en plus de l'ajout de dos d'âne devant l'école pour ralentir les voitures qui se rendent à l'aréna.

C.E. 41/23-24 Madame Julie Leclerc, appuyée par madame Hélène Frenette, propose d'approuver les changements au stationnement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **Photos scolaires 24-25**

Plusieurs options :

1. BELLCO pour tous
2. **BELLCO pour tous, mais JPG.MOV pour les photos des finissants**
3. LUMOPHOTO pour tous

C.E. 42/23-24 Madame Marie-Christine Naud, appuyée par monsieur Pascal Petit, propose d'approuver le choix des photographes pour l'an prochain

VOTE À L'UNANIMITÉ POUR OPTION 2

### **Assemblée annuelle 2024**

Mme la directrice suggère le 9 septembre 2024

C.E. 43/23-24 Madame Nancy Trottier, appuyée par madame Hélène Frenette, propose d'approuver la date de l'assemblée annuelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **Rapport annuel 23-24**

Point à remettre au mois de septembre 2024

### **Points d'information de la direction**

Belle réussite du 50<sup>e</sup> et de la soirée de lutte pour le financement de la fondation de l'école. Mme Annick Goulet-Bernier est fière de soulever le succès de la journée hawaïenne et des 750 hotdogs qui ont été servis gratuitement aux élèves.

Une activité « vide ton casier » est organisée demain le 12 juin en collaboration avec le comité vert. Plusieurs bacs seront à la disposition des jeunes afin de se départir du matériel encore en bon état. Le but de cette activité est de diminuer le gaspillage et le nombre de déchets. Chaque élève aura donc le choix de rapporter ses effets scolaires à la maison pour une année prochaine ou de faire don des choses dont il ne se sert plus.

### **Correspondance du conseil d'établissement**

Aucune

### **Comité EHDAA**

Aucune

### **Affaires diverses**

Campagne de financement (Nancy Trottier) : Elle demande s'il y aurait une possibilité que les élèves puissent faire des campagnes de financement afin de payer, par exemple, leurs voyages scolaires. Elle soulève le point qu'avec la nouvelle loi, les jeunes n'ont pas le droit de travailler avant l'âge de 14 ans, ce qui les freine à pouvoir voyager ou faire partie d'une équipe sportive. Mme Annick Goulet-Bernier mentionne que c'est encore possible de le faire, seulement que les règles sont un peu plus sévères. Nous en discuterons au CE de début d'année 24-25.

### **Interventions du public**

Aucune

### **Levée de l'assemblée**

C.E. 44/23-24 La levée de l'assemblée est proposée par madame Annick Lambert et appuyée par madame Gabrielle Gélinas à 20 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Marie-Christine Naud  
Présidente

---

Annick Goulet-Bernier  
Directrice